



MOURGUES Mathilde
11 IMPASSE VERCORS
84000 AVIGNON

Pour toute question concernant
votre déclaration de revenus,
prenez contact avec le centre des
impôts dont vous dépendez.

Code client : **84000770**

Attestation fiscale pour l'année 2018

Identification de l'entreprise : **SARL O2 AVIGNON**

Capital : **1000 €**

Siège social : **161 ROUTE DE TARASCON**

84000 AVIGNON

SIRET : **485 139 059 00029**

Numéro et date de déclaration **SAP485139059 du 21/03/2013**

L'entreprise O2 AVIGNON atteste que MOURGUES Mathilde a acquitté, durant l'année 2018 au titre de prestations de services à la personne, le montant suivant :

Prestation	Quantité	Montant	Moyen de paiement
PRESTATIONS GARDE D'ENFANTS			
janvier			
Prestation Eveil Petite Enfance 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON	41,25 H	925,36 €	Prélèvement automatique
Frais de Transport 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON	142,00 PIE	51,12 €	Prélèvement automatique
février			
Prestation Eveil Petite Enfance 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON	29,25 H	685,87 €	Prélèvement automatique
Frais de Transport 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON	116,00 PIE	43,66 €	Prélèvement automatique
Sous total :		1 706,01	

Prestation	Quantité	Montant	Moyen de paiement
mars Prestation Eveil Petite Enfance 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON	25,25 H	592,43 €	Prélèvement automatique
Frais de Transport 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON	116,00 PIE	43,68 €	Prélèvement automatique
avril Prestation Eveil Petite Enfance 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON	26,00 H	609,65 €	Prélèvement automatique
Frais de Transport 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON	109,00 PIE	41,02 €	Prélèvement automatique
mai Prestation Eveil Petite Enfance 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON O2E08400002BG Valentine BAHE	16,50 H	387,74 €	Prélèvement automatique
Frais de Transport 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON O2E08400002BG Valentine BAHE	100,00 PIE	37,71 €	Prélèvement automatique
juin Prestation Eveil Petite Enfance 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002BG Valentine BAHE	35,50 H	800,38 €	Prélèvement automatique
Frais de Transport 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002BG Valentine BAHE	300,00 PIE	108,55 €	Prélèvement automatique
juillet Prestation Eveil Petite Enfance 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002BG Valentine BAHE O2E08400002BJ Mathilde GOUNANT	16,00 H	375,38 €	Prélèvement automatique
PRESTATIONS MENAGE			
janvier Prestation Ménage Classique 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON	19,00 H	399,03 €	Prélèvement automatique
février Prestation Ménage Classique	16,00 H	351,24 €	Prélèvement automatique
Sous total :		5 452,82	

Prestation	Quantité	Montant	Moyen de paiement
8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON			
mars Prestation Ménage Classique 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON	16,00 H	351,46 €	Prélèvement automatique
avril Prestation Ménage Classique 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON	18,00 H	395,14 €	Prélèvement automatique
mai Prestation Ménage Classique 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002A3 Cindy HEYDON O2E08400002BG Valentine BAHE	16,00 H	352,00 €	Prélèvement automatique
juin Prestation Ménage Classique 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002BG Valentine BAHE	16,00 H	337,72 €	Prélèvement automatique
juillet Prestation Ménage Classique 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002BG Valentine BAHE O2E08400002BJ Mathilde GOUNANT	16,00 H	351,42 €	Prélèvement automatique
août Prestation Ménage Classique 8400040 Fella ZERGAINOH	6,00 H	142,50 €	Prélèvement automatique
septembre Prestation Ménage Classique 8400040 Fella ZERGAINOH	16,00 H	370,00 €	Prélèvement automatique
octobre Prestation Ménage Classique 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002BW Karine VEYRIER	21,00 H	483,75 €	Prélèvement automatique
novembre Prestation Ménage Classique 8400040 Fella ZERGAINOH O2E08400002BW Karine VEYRIER	16,00 H	370,00 €	Prélèvement automatique
décembre Prestation Ménage Classique 8400040 Fella ZERGAINOH	17,00 H	392,75 €	Prélèvement automatique
Sous total :		8 999,56	

Montant acquitté en 2018	8 999,56 €	
---------------------------------	-------------------	--

Ce montant est à reporter le cas échéant sur les lignes correspondantes de votre déclaration de revenus afin de pouvoir bénéficier de votre éventuel crédit d'impôt, selon les conditions d'éligibilité fixées par la législation en vigueur, notamment de l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.

Vous devez conserver, à des fins de contrôle, les factures remises par l'entreprise qui précisent les dates et durées des interventions.

Si vous remplissez les conditions pour bénéficier de l'avantage fiscal, vous devez faire figurer sur votre déclaration de revenus le montant acquitté que vous supportez de manière effective. Ainsi, vous devez en conséquence exclure des montants déclarés :

(1) les aides dont vous avez bénéficié dans le cadre des CESU préfinancés : seule la partie que vous financez effectivement sur les CESU ouvre droit à avantage fiscal ;

(2) toute aide versée par des organismes publics ou privés tels que, notamment, la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) et le Conseil Départemental (CD).

Fait au Mans le 31 / 01 / 2019 pour faire valoir ce que de droit